

FICHE DE RENSEIGNEMENT**COMPTABILITÉ ET FISCALITÉ DES ENTREPRISES****DESCRIPTION**

La formation professionnelle en Comptabilité et Fiscalité des Entreprises vise à former des professionnels capables d'assurer la gestion comptable, financière et fiscale des organisations. Elle permet d'acquérir les compétences nécessaires pour enregistrer les opérations comptables, établir les documents financiers, gérer les obligations fiscales et participer à la prise de décisions au sein des entreprises.

Cette formation prépare les apprenants à évoluer dans les services comptables, financiers et administratifs des entreprises publiques et privées, ainsi que dans les cabinets d'expertise comptable et de conseil.

PROGRAMME DE LA FORMATION

SESSION 1	SESSION 2
Introduction à la comptabilité	Fiscalité des entreprises
Comptabilité générale	Déclarations fiscales et sociales
Mathématiques financières	Comptabilité analytique
Économie Générale	Comptabilité des sociétés
Gestion administrative	Gestion financière
Bureautique appliquée à la comptabilité	Audit et contrôle de gestion
Droit des affaires	Techniques de paie
Anglais professionnel	Logiciels comptables
Initiation à l'informatique	Entrepreneuriat et création d'entreprise

NB : la formation se déroule selon le régime d'externat

DURÉE DE LA FORMATION

- **Durée totale : 12 mois**
 - **Cours théorique : 09 mois**
 - ✓ Session 1 (enseignement + évaluation) : **04 mois et demi**
 - ✓ Session 2 (enseignement + évaluation) : **04 mois et demi**
 - **Stage pratique : 03 mois**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- **Évaluation continue (40%)** : interrogations écrites, travaux pratiques, exposés
- **Examen final (60%)** : épreuves écrites (QCM, QROC, QR)

CONDITIONS D'ADMISSION ET DE FORMATION

- **Niveau minimum : BEPC ou BAC**
- **Frais d'inscription : 20 000 FCFA**

- **Scolarité: 200 000 FCFA (payable par tranches)**
- **Régime de formation : Externat**
- **Dossiers à fournir**
 - Copie légalisée de l'acte de naissance
 - Copie légalisée du dernier diplôme
 - Duplicata de nationalité ou copie légalisée de la carte d'identité si disponible
 - Deux photos d'identité

COMPETENCES ACQUISES

À la fin de la formation, l'apprenant sera capable de:

- Enregistrer les opérations comptables courantes
- Établir les états financiers et documents comptables
- Calculer et déclarer les impôts et taxes de l'entreprise
- Assurer le suivi des opérations de trésorerie
- Élaborer les bulletins de paie et les déclarations sociales
- Utiliser les logiciels de comptabilité et de gestion
- Participer à l'élaboration des budgets et au contrôle de gestion
- Analyser la situation financière d'une entreprise
- Appliquer les dispositions fiscales et réglementaires en vigueur
- Créer et gérer une activité entrepreneuriale

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

À la fin de la formation, le diplômé peut exercer dans plusieurs structures publiques et privées, notamment :

- Services comptables et financiers des entreprises
- Cabinets d'expertise comptable
- Cabinets de conseil fiscal et financier
- Banques et institutions financières
- Entreprises commerciales, industrielles et de services
- Administrations publiques et collectivités territoriales
- Cabinets d'audit et de commissariat aux comptes
- Sociétés de gestion et d'investissement
- ONG et organisations internationales
- Création et gestion d'un cabinet de prestations comptables et fiscales ou d'une entreprise privée.